



# EPLE Auguste Béhal Lens

## Jeudi 6 et vendredi 7 avril 2017

# Echanges

- IFAS éducation nationale
- La formation conduisant au DEAS
  - ✓ Les différentes modalités
  - ✓ Le cursus complet
  - ✓ Le cursus partiel
- Parallèle référentiel ASSP / programme IFAS
- Les constats généraux avec les ASSP en cursus partiel
- La démarche de soin
- La démarche de soin avec les ASSP en cursus partiel et la remédiation
- Différentes actions mises en place par les IFAS

# IFAS Education Nationale ?

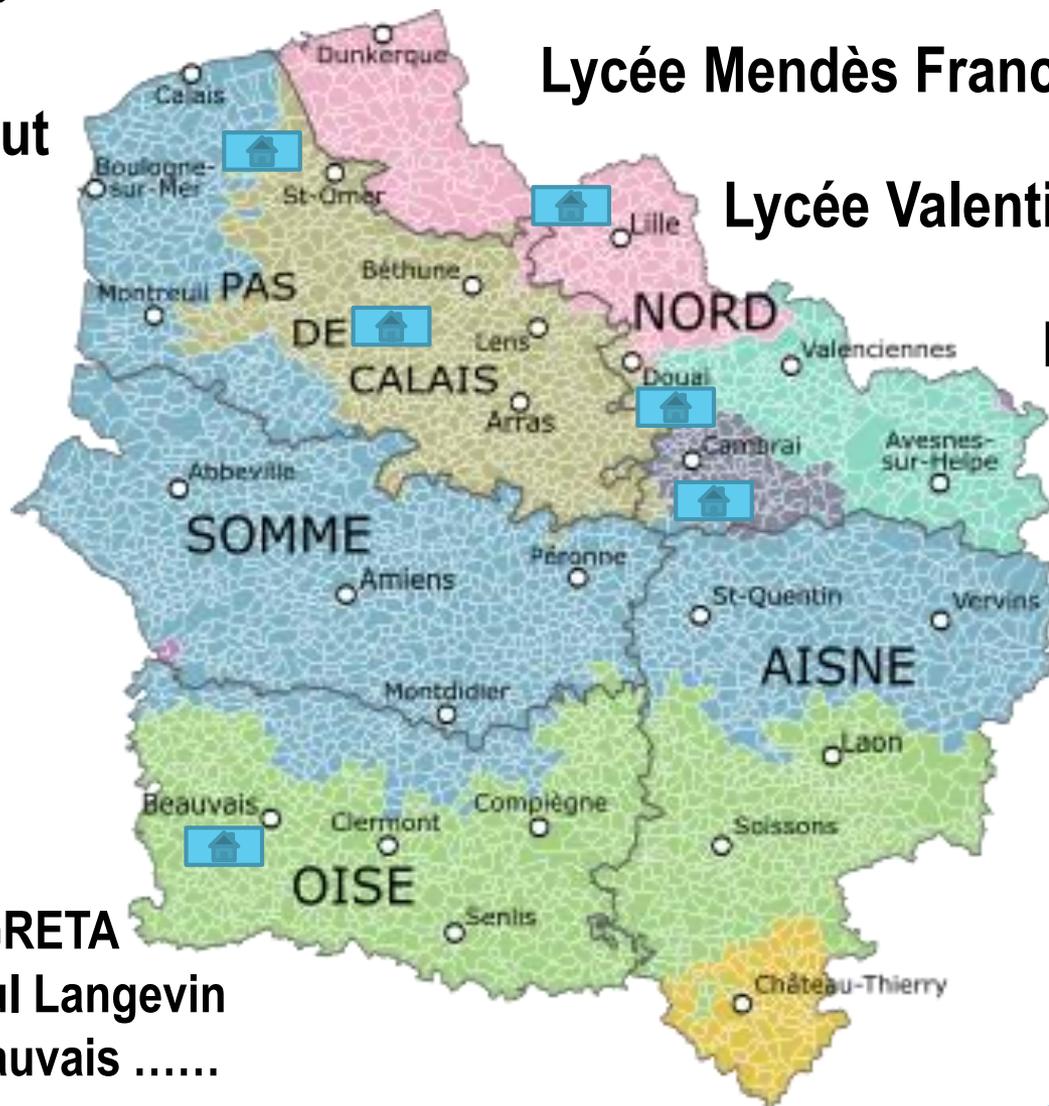
Lycée de  
l'Yser  
Wormhout

Lycée Mendès France St Pol /Ternoise

Lycée Valentine Labbé La Madeleine

Lycée Jurénil Denain

Lycée Louise de  
Bettignies Cambrai



IFAS du GRETA  
Lycée Paul Langevin  
60000 Beauvais .....

# **La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide- Soignant (DEAS)**

# DEAS

FORMATION  
INITIALE

- **Concours droit commun**

FORMATION  
PARTIELLE

- **Sélection partielle ou pas : choix à l'inscription (même modalité au concours)**
- **Sélection spécifique pour bac ASSP et SAPAT (choix à l'inscription)**

VAE

- **Validation de chaque module ou non à partir d'un dossier et entretien (jury DRJSCS )**

# Législation des études

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) est agréé par le Ministère des affaires sociales et de la santé pour dispenser la formation au sein de l'Éducation Nationale , en vue de l'obtention du Diplôme d'État d'Aide-Soignant (**DEAS**) conformément à l'arrêté du 22 Octobre 2005 modifié.



+



# Définition du métier de l'aide-soignant(e)

L'AS exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmière (IDE), dans le cadre du rôle propre dévolu à celle-ci, conformément aux articles R.4311-3 à R.4311-5 du code de la santé publique.

Dans ce cadre, l'AS réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de la vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier et extrahospitalier, l'aide-soignant participe dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

# Modalités de fonctionnement des IFAS /capacité d'accueil

Les IFAS ont un nombre de places déterminé par la Région (agrément).Ce nombre est variable.

**Dans ce quota global**, des places sont attribuées pour:

- ▶ Les personnes titulaires d'un baccalauréat professionnel **A.S.S.P ou S.A.P.A.T** (Services Aux Personnes et Aux Territoires dépendant du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt) à hauteur de 15% en cursus partiel (choix effectué à l'inscription au concours)
- ▶ Les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat d':
  - Auxiliaire de Vie Sociale ou de la Mention Complémentaire d'Aide à Domicile
  - Aide Médico-Psychologique ou du titre professionnel d'Assistante de Vie aux Familles
  - Ambulancier
  - Auxiliaire de puériculture

# Organisation de la formation cursus partiel

DIPLOME		DISPENSE DES MODULES	MODULES A VALIDER	STAGE
BAC	ASSP	1.4.6.7.8	2.3.5	12 semaines dont un en court séjour
	SAPAT	1.4.7.8	2.3.5.6	14 semaines
DEAP		2.4.5.6.7.8	1.3	Stage adulte et un PA au moins
DEA		2.4.5.7	1.3.6.8	Stage adulte et un PA au moins
DEAVS M C A D		1.4.5.7	2.3.6.8	En secteur hospitalier (méd ou chir, PA ou H , un optionnel
DEAMP		1.4.5.7.8	2.3.6	En secteur hospitalier (méd ou chir, PA ou H , un optionnel
AVF		1.4.5	2.3.6.7.8	idem

# Modalités des épreuves de sélection en cursus intégral

Les épreuves de sélection comprennent :

- ▶ Une épreuve écrite
- ▶ Une épreuve orale

## **Sont dispensés de l'épreuve écrite les candidats:**

- ▶ Titulaires d'un diplôme de niveau IV (BAC...)
- ▶ Titulaires d'un diplôme du secteur sanitaire et social niveau V
- ▶ Titulaires d'un diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- ▶ Suivi de la 1<sup>ère</sup> année d'infirmier

# Modalités des épreuves de sélection en cursus intégral

L'épreuve écrite se compose

-d'une épreuve de français notée sur 12 points

A partir d'un texte de culture générale

- ▶ en dégager les idées principales
- ▶ Commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions

-d'une épreuve de mathématique notée sur 4 points

- 3 questions portant sur les 4 opérations de base
- 2 questions d'exercices mathématiques de conversion

-d'une épreuve de biologie notée sur 4 points

- 5 questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine
- ▶ Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 sont déclarés admissibles à l'épreuve d'admission (oral)

# Modalités des épreuves de sélection en cursus intégral

- ▶ L'épreuve orale est notée sur 20 points, elle est évaluée par :
  - ▶ Un directeur d'institut de formation (IFAS,IFSI) ou formateur permanent en institut de formation IFAS, IFSI
  - ▶ Un infirmier exerçant des fonctions d'encadrement ou ayant exercé au minimum 3 ans
- ▶ L'épreuve se divise en deux parties et consiste en un entretien de 20 minutes maximum avec ces deux membres du jury précédé de 10 minutes de préparation

# Modalités des épreuves de sélection en cursus intégral

- ▶ L'épreuve orale consiste en la présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du secteur sanitaire et social et de répondre à des questions en lien avec le thème. Cette partie est notée sur 15 points
- ▶ Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant. Cette partie est notée sur 5 points
- ▶ Une note inférieure à 10/20 est éliminatoire

A l'issue de cette épreuve et au vu de la note obtenue, le jury établit la liste de classement comprenant une liste principale et une liste complémentaire

# Modalités des épreuves de sélection en cursus partiel

## Spécificité pour les BAC Pro ASSP et SAPAT

- ▶ Faire le choix de la formation (à l'inscription) en cursus complet ou partiel
- ▶ Dans le cas du choix du cursus complet, les candidats ne gardent pas le bénéfice de leurs acquis (validation des Unités de Formation en totalité)
- ▶ **La sélection** est basée sur :
  - ▶ La composition du dossier
  - ▶ Un entretien

# Composition du dossier / cursus partiel

- ▶ Curriculum vitae
- ▶ Lettre de motivation
- ▶ Copie du dossier scolaire, **comprenant les résultats obtenus et les appréciations des PFMP**
- ▶ Photocopie du diplôme



**Dossier incomplet ou  
hors délai non retenu**

# L'entretien pour les candidats en cursus partiel

Comme pour les candidats de droit commun, la durée est de **20 minutes** maximum :

- ▶ 1<sup>er</sup> temps: le candidat présente son parcours
- ▶ 2<sup>eme</sup> temps : échange avec le jury à partir du dossier (stage, expérience professionnelle...) afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation

# Durée et caractéristiques de la formation

- **La formation** débute en septembre ou en Janvier (voir IFAS)  
Les élèves s'insèrent dans la formation selon la progression élaborée en tenant compte de leur sortie anticipée avec les élèves en cursus complet

- **Les absences** : (Art 27 de l'arrêté du 22/10/2005)

**Pour la durée totale de la formation**, une franchise maximale de **5 jours ouvrés (35h)** peut être accordée aux élèves, pendant laquelle ils sont dispensés des cours et des stages.

Tout congé de maladie ou congé pour enfant malade doit être justifié par un certificat médical.

Les absences en stage **doivent être rattrapées** sinon le dossier n'est pas présenté à la DRJSCS

# Durée et caractéristiques de la formation cursus complet

L'ensemble de la formation cursus complet comprend :

- ▶ 41 semaines soit 1435 heures d'enseignement théorique et clinique en institut de formation réparties comme suit:
  - ❖ 17 semaines soit 595 heures de formation théorique
  - ❖ 24 semaines de stage soit 840 heures
- ▶ 3 semaines de vacances fixées à la convenance de l'équipe pédagogique

# Durée et caractéristiques de la formation cursus complet

Unités de formation	Module de formation	Stages cliniques
Unité 1	Module 1 : 4 semaines	4 semaines
Unité 2	Module 2 : 2 semaines	4 semaines
Unité 3	Module 3 : 5 semaines	8 semaines
Unité 4	Module 4 : 1 semaine	2 semaines
Unité 5	Module 5 : 2 semaines	4 semaines
Unité 6	Module 6 : 1 semaine	2 semaines
Unité 7	Module 7 : 1 semaine	Pas de stage
Unité 8	Module 8 : 1 semaine	Pas de stage
<b>Total</b>	<b>17 semaines</b>	<b>24 semaines</b>

# Les 8 modules de formation

- ▶ Module 1 « Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne » (4 semaines)
- ▶ Module 2 « Etat clinique d'une personne » (2 semaines)
- ▶ Module 3 « Les soins » (5 semaines)
- ▶ Module 4 « Ergonomie » (1 semaine)
- ▶ Module 5 « Relation communication » (2 semaines)
- ▶ Module 6 « Hygiène des locaux hospitaliers » (1 semaine)
- ▶ Module 7 « Transmission des informations » (1 semaine)
- ▶ Module 8 « Organisation du travail » (1 semaine)

# Les stages cliniques

- ▶ Au nombre de 6, d'une durée de 140 heures (soit 4 semaines )
- ▶ Dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales:
  - ❖ un service de court séjour (médecine)
  - ❖ un service de court séjour (chirurgie)
  - ❖ un service de moyen ou long séjour (personnes âgées ou handicapées)
  - ❖ un service de santé mentale ou psychiatrie
  - ❖ un stage dans une structure de soins extrahospitalière
  - ❖ un stage optionnel

# L'évaluation des compétences en stage: 6 stages

**DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT**  
**ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN STAGE**

**AIDE-SOIGNANT**

STAGE en

**Compétence 1 : Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie**

	non évaluable	0	1	2	3
<b>1 - Identification des besoins d'une personne</b>					
• Le recueil des informations liées à la situation de la personne est pertinent	<input type="checkbox"/>				
• Les besoins essentiels sont identifiés avec fiabilité et exhaustivité	<input type="checkbox"/>				
• La culture, les habitudes de vie et les choix de la personne sont pris en compte	<input type="checkbox"/>				
• L'autonomie et les capacités de la personne sont repérées	<input type="checkbox"/>				
• Des actions visant à maintenir l'autonomie de la personne sont proposées	<input type="checkbox"/>				
<b>2 - Mise en œuvre des activités d'aide</b>					
• Les activités mises en œuvre prennent en compte les capacités d'autonomie de la personne	<input type="checkbox"/>				
• L'aide à la personne est efficace	<input type="checkbox"/>				
• Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées	<input type="checkbox"/>				
• Le confort et la pudeur sont respectés	<input type="checkbox"/>				
• La personne est stimulée	<input type="checkbox"/>				
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne**

	non évaluable	0	1	2	3
<b>1 - Évaluation de l'état clinique d'une personne</b>					
• L'observation de l'état clinique est fiable	<input type="checkbox"/>				
• Les changements de l'état clinique de la personne sont identifiés	<input type="checkbox"/>				
• Les situations d'urgence sont repérées et l'alerte est donnée	<input type="checkbox"/>				
<b>2 - Mesure des paramètres vitaux</b>					
• Les outils de mesure des paramètres vitaux sont utilisés correctement	<input type="checkbox"/>				
• La mesure des paramètres vitaux est exacte	<input type="checkbox"/>				
• La retranscription des paramètres vitaux est correcte	<input type="checkbox"/>				
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Compétence 3 : Réaliser des soins adaptés**

	non évaluable	0	1	2	3
<b>1 - Respect des règles d'hygiène</b>					
• La technique de lavage des mains est maîtrisée	<input type="checkbox"/>				
• Les règles d'hygiène pour la réalisation des soins sont respectées	<input type="checkbox"/>				
<b>2 - Réalisation des soins</b>					
• Les soins sont réalisés avec efficacité	<input type="checkbox"/>				
• Les soins réalisés sont adaptés à l'état de la personne	<input type="checkbox"/>				
• Les règles de sécurité sont respectées	<input type="checkbox"/>				
• Les ressources de la personne sont prises en compte	<input type="checkbox"/>				
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.

0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé.

\* Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables x 3.

SEDI 30700 UZES (1009) - Ref. 650551



Compétence 4 : Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes	non évaluable	0	1	2	3
• Les gestes et postures sont adaptés à l'état de santé de la personne	<input type="checkbox"/>				
• Le matériel est choisi de façon correcte	<input type="checkbox"/>				
• Les méthodes de manutention pour le transfert ou le transport de la personne sont appliquées	<input type="checkbox"/>				
• Les règles de confort et de sécurité de la personne sont respectées	<input type="checkbox"/>				
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Compétence 5 : Établir une communication adaptée à la personne et son entourage	non évaluable	0	1	2	3
• La communication est effective	<input type="checkbox"/>				
• La technique d'écoute est adaptée	<input type="checkbox"/>				
• Le langage est adapté	<input type="checkbox"/>				
• L'information donnée est comprise par la personne et/ou son entourage	<input type="checkbox"/>				
• Les attentes de la personne sont prises en compte	<input type="checkbox"/>				
• L'élève fait preuve de maîtrise de soi	<input type="checkbox"/>				
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Compétence 6 : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	non évaluable	0	1	2	3
• Les techniques de nettoyage ou désinfection ou stérilisation sont appliquées correctement	<input type="checkbox"/>				
• Les matériels et produits de nettoyage sont correctement utilisés	<input type="checkbox"/>				
• Les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés	<input type="checkbox"/>				
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Compétence 7 : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins	non évaluable	0	1	2	3
• Les informations communiquées sont fiables et exactes	<input type="checkbox"/>				
• L'élève fait preuve de discernement pour la transmission des informations	<input type="checkbox"/>				
• Les règles et modes de transmission de l'unité de travail sont respectées	<input type="checkbox"/>				
• Le secret professionnel et les règles déontologiques sont respectés	<input type="checkbox"/>				
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Compétence 8 : Organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle	non évaluable	0	1	2	3
• Les limites de la fonction d'aide-soignant sont connues et respectées	<input type="checkbox"/>				
• Les outils de planification des activités et des soins de l'unité de travail sont utilisés	<input type="checkbox"/>				
• Le travail est organisé en fonction des priorités	<input type="checkbox"/>				
• La collaboration avec l'équipe est effective	<input type="checkbox"/>				
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>

Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.  
 0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé.  
 \* Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables x 3.

**Appréciation générale**

- Implication de l'élève aide-soignant pour l'acquisition de capacités dans les unités de compétence (curiosité intellectuelle, dynamisme et ponctualité) :

---



---



---



---



---

Date : \_\_\_\_\_

Nom et signature du (des) responsable(s) de l'accueil en stage :

Nom et signature de l'élève :

Cachet du lieu de stage



# Les modalités d'évaluation

Tableau récapitulatif des modalités d'évaluation et de validation des modules de formation

Modules	Épreuves	Modalités complémentaires	Notation	Conditions de validation du module
1	Une épreuve écrite en deux parties : • une série de questions (QROC et/ou QCM) • un cas clinique <b>et</b> Une épreuve de MSP avec prise en charge d'une personne.	Durée : 2 heures. Épreuve anonyme.	Sur 20 points : • questions sur 8 points • cas clinique sur 12 points.  Sur 20 points : • participation DDS sur 8 points • réalisation du ou des soins sur 12 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 20 sur 40 à l'ensemble des deux épreuves sans note inférieure à 8 sur 20 à l'une d'entre elles.
2	Une épreuve écrite : • une série de questions (QROC et/ou QCM).	Durée : 1 heure 30. Épreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
3	Une épreuve de MSP avec prise en charge d'une personne.		Sur 30 points : • participation DDS sur 10 points • réalisation du ou des soins sur 20 points.	• Obtenir une note égale ou supérieure à 15 sur 30 sans note inférieure à 8 sur 20 à la réalisation des soins. • Disposer de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ou d'un équivalent reconnu par le ministère chargé de la Santé.
4	Une épreuve pratique.	Organisée à l'institut ou en structure de soins.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
5	Une épreuve écrite et orale : • formalisation sous forme d'un document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage • argumentation orale du document.	Travail personnel. Durée de l'oral : 20 mn maximum.	Sur 20 points : • document écrit sur 12 points • argumentation orale sur 8 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
6	Une épreuve écrite : • une série de questions (QROC et/ou QCM).	Durée : 1 heure. Épreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
7	Une épreuve écrite ou orale: • un cas concret de transmission d'informations à réaliser à partir de la présentation de cas cliniques.	Organisée en institut ou en structure de soins. Durée : 1 heure.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
8	Une épreuve écrite : • un cas concret présentant un contexte de travail.	Durée : 1 heure. Épreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

# Les feuilles d'évaluation:

## MSP1



**Lycée Mousseron Jurénil  
Institut de Formation Aide Soignant**

**MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE MODULE 1**

Première session:

Rattrapage:

NOM-PRENOM:		
NOM MARITAL		
DATE	HORAIREs: entre 30mn et 1H30	
STRUCTURE/UNITE DE VIE/UNITE DE SOINS		
Situation de la personne soignée:		
Soins réalisés ou actions ou activités		
Participation à la démarche de soins:		<b>/ 8 points</b>
Réalisation d'un ou deux activités de soins		<b>/ 12 points</b>
		<b>TOTAL /20 POINTS</b>
<b>Appréciation générale:</b>		
<b>JURY FORMATEUR</b>	<b>JURY SOIGNANT</b>	
Nom	Nom	
Signature	Fonction	
	Signature	

**PARTICIPATION A UNE DEMARCHE DE SOINS**

INDICATEURS	CRITERES	OBSERVATIONS
<b>Présente</b> <input type="checkbox"/> la personne sur le plan: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Civil</li> <li>▪ Physique</li> <li>▪ Psychologique</li> <li>▪ Sociale</li> </ul>	Exactitude Précision Pertinence	
<input type="checkbox"/> Le motif d'admission <input type="checkbox"/> Les antécédants médicaux et chirurgicaux et les allergies	Exactitude Précision Pertinence	
<input type="checkbox"/> Les faits importants de l'histoire de la personne motivant l'admission <input type="checkbox"/> L'évolution de la personne depuis l'entrée	Respect de la chronologie  Exactitude Pertinence	
<input type="checkbox"/> A ce jour présente au regard des besoins fondamentaux de V Henderson les éléments d'observation: ressources et difficultés	Logique  Exhaustivité Pertinence	<b>Sur 2 points</b>
<input type="checkbox"/> Définit et propose <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des actions</li> <li>▪ Des activités</li> <li>▪ Les surveillances de sa compétence</li> </ul>	Respect des règles professionnelles Pertinence	
<input type="checkbox"/> Cite les indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité des actions ou des activités	Fiabilité; pertinence	
<input type="checkbox"/> Argumente le devenir de la personne à court, moyen et long terme	Pertinence	<b>Sur 5 points</b>
<input type="checkbox"/> Expose la situation de la personne	Clarté de l'expression Exposé structuré Vocabulaire professionnel	<b>Sur 1 point</b>
		<b>TOTAL /8 POINTS</b>

**REALISATION D UN OU DEUX SOINS**

CAPACITES PROFESSIONNELLES	CRITERES	OBSERVATIONS
<p><b>Capacité d'organisation</b>                      Propose 1 ou 2 soins dans le cadre de la planification des soins de la personne en tenant compte des ressources et contraintes du service                      Prépare les produits et le matériel nécessaire en fonction de la situation de la personne au moment du soin                      Utilise les ressources du service et de l'environnement                      Gère son temps dans l'exécution</p>	<p>Pertinence                      Pertinence                      Pertinence                      Logique-adapté</p>	<p align="right"><b>Sur 2 points</b></p>
<p><b>Capacité gestuelle</b>                      Organise l'environnement et installe la personne avant et après le soin                      Réalise le soin en respectant l'autonomie                      Nettoie et range le matériel</p>	<p>Sécurité-pudeur-confort-pertinence                      Sécurité                      Efficacité                      Dextérité                      Hygiène                      Pudeur                      Confort                      Respect des protocoles                      Economie                      Respect des protocoles</p>	<p align="right"><b>Sur 5 points</b></p>
<p><b>Capacité relationnelle</b>                      Prévient la personne et lui explique le ou les soins                      Echange avec la personne                      Perçoit et prend en compte les demandes verbales et non verbales                      Donne des informations et des conseils à la personne pour maintenir et/ou restaurer l'autonomie</p>	<p>Fiabilité                      Respect de la personne, des valeurs                      Communication adaptée                      Adaptation-clarté-pertinence-respect des règles professionnelles</p>	<p align="right"><b>Sur 2 point</b></p>
<p><b>Capacité à transmettre</b>                      Identifie les éléments de la situation à transmettre                      Transmet les informations par oral et écrit à l'ifrmière</p>	<p>Eléments significatifs                      Clarté-fiabilité-Concision-Pertinence</p>	<p align="right"><b>Sur 2 point</b></p>
<p align="right"><b>TOTAL</b></p>		<p align="right"><b>/12 POINTS</b></p>

# Les feuilles d'évaluation:

## MSP3



**PARTICIPATION A LA DEMARCHE DE SOINS**

Critères d'évaluation de la présentation synthétique des personnes soignées	Indicateurs	Observations
<p>Présentation des <b>3</b> personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations administratives</li> <li>• Informations cliniques essentielles</li> <li>• Les soins à réaliser en fonction de l'organisation du service et proposition de l'organisation de ces soins .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les informations sont :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthétiques</li> <li>- Précises</li> <li>- Actualisées</li> <li>- Suffisantes</li> </ul> </li> <li>• Prise en compte des priorités des personnes soignées et des impératifs du service</li> </ul>	/3 points
Critères d'évaluation de la présentation d'une personne soignée	Indicateurs	Observations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Civile</li> <li>- Familiale</li> <li>- Sociale et professionnelle</li> <li>- Physique</li> <li>- Psychologique</li> </ul> </li> <li>• Date d'entrée, motif d'hospitalisation Les antécédents et les problèmes de santé ayant un retentissement sur le projet de soins actuel.</li> <li>• Les éléments importants ayant ponctué le séjour et permettant de comprendre la situation à ce jour</li> </ul>	<p>La présentation est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exacte</li> <li>- Précise</li> <li>- Utile</li> <li>- Actualisée</li> <li>- Logique</li> <li>- Pertinente</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du projet de soins du jour en fonction des compétences aide – soignantes.*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les besoins sont priorisés et argumentés</li> <li>- Les actions sont adaptées, personnalisées, actualisées, évaluées</li> <li>- Les compétences de l'A.S. sont respectées</li> <li>- La collaboration avec l'infirmier(e) est effective</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du devenir de la personne soignée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence</li> </ul>	/7 points
		<b>Total : / 10 points</b>

\* L' énumération des 14 besoins selon le modèle conceptuel de Virginia Henderson n' est pas attendue.



# Obtention du DEAS validé par un jury final (DRJSCS)

- ▶ Les 8 modules de compétences théoriques validées
  - +
  - ▶ Les 8 compétences cliniques validées
  - +
  - ▶ AFGSU NIVEAU 2 (module 3) obtenue
- Pas de dépassement de franchise

Les élèves en échec disposent d'un **délai de 5 ans** pour valider les unités manquantes (**stages et/ou théorie**)

# Durée et caractéristiques de la formation cursus partiel ASSP

## Module 2 , 3 et 5

L'ensemble de la formation comprend 21 semaines d'enseignement théorique et clinique réparties en :

- **9** semaines de théorie
- **12** semaines de stages spécifiquement en milieu professionnel, dans le secteur sanitaire, social ou médico-social dont un de 4 semaines en court séjour

Unités de formation	Module de formation	Stages cliniques
Unité 2	Module 2: 2 semaines	4 semaines
Unité 3	Module 3: 5 semaines	8 semaines
Unité 5	Module 5: 2 semaines	4 semaines
<b>Total</b>	<b>9 semaines</b>	<b>16 semaines</b>

# Les 3 modules de formation

M2

Etat clinique d'une personne  
(2 semaines)

M5

Relation communication  
(2 semaines)

M3

Les soins  
(5 semaines)

# Les stages



12 semaines

dont 4 en court séjour

# L'évaluation des compétences en stage:

## 3 stages

STAGE en

**Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne**

	non évaluable	0	1	2	3	
<b>1 - Évaluation de l'état clinique d'une personne</b>						
• L'observation de l'état clinique est fiable	<input type="checkbox"/>					
• Les changements de l'état clinique de la personne sont identifiés	<input type="checkbox"/>					
• Les situations d'urgence sont repérées et l'alerte est donnée	<input type="checkbox"/>					
<b>2 - Mesure des paramètres vitaux</b>						
• Les outils de mesure des paramètres vitaux sont utilisés correctement	<input type="checkbox"/>					
• La mesure des paramètres vitaux est exacte	<input type="checkbox"/>					
• La retranscription des paramètres vitaux est correcte	<input type="checkbox"/>					
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Compétence 3 : Réaliser des soins adaptés**

	non évaluable	0	1	2	3	
<b>1 - Respect des règles d'hygiène</b>						
• La technique de lavage des mains est maîtrisée	<input type="checkbox"/>					
• Les règles d'hygiène pour la réalisation des soins sont respectées	<input type="checkbox"/>					
<b>2 - Réalisation des soins</b>						
• Les soins sont réalisés avec efficacité	<input type="checkbox"/>					
• Les soins réalisés sont adaptés à l'état de la personne	<input type="checkbox"/>					
• Les règles de sécurité sont respectées	<input type="checkbox"/>					
• Les ressources de la personne sont prises en compte	<input type="checkbox"/>					
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Compétence 5 : Établir une communication adaptée à la personne et son entourage**

	non évaluable	0	1	2	3	
• La communication est effective	<input type="checkbox"/>					
• La technique d'écoute est adaptée	<input type="checkbox"/>					
• Le langage est adapté	<input type="checkbox"/>					
• L'information donnée est comprise par la personne et/ou son entourage	<input type="checkbox"/>					
• Les attentes de la personne sont prises en compte	<input type="checkbox"/>					
• L'élève fait preuve de maîtrise de soi	<input type="checkbox"/>					
<b>Total *</b>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée.  
0 = non acquis, 1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé.

\* Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluable x 3.

**Appréciation générale**

• Implication de l'élève aide-soignant pour l'acquisition de capacités dans les unités de compétence (curiosité intellectuelle, dynamisme et ponctualité) :

---

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Nom et signature du (des) responsable(s) de l'accueil en stage :

Nom et signature de l'élève :

Cachet du lieu de stage

# Obtention du DEAS pour les ASSP validé par un jury final (DRJSCS) en avril jusqu'à ce jour

▶ Les 3 modules de compétences théoriques validées

+

▶ Les 3 compétences cliniques validées

+

▶ AFGSU NIVEAU 2 (module 3) obtenue

Pas de dépassement de franchise

Les élèves en échec disposent d'un **délai de 5 ans** pour valider les unités manquantes (**stages et/ou théorie**)

# La démarche de soin (DDS)

# La démarche de soin ?

**Annoncer à tour de rôle la période de l'enseignement de la démarche de soin dans votre lycée et le nombre d'heures**

# Définir la démarche de soin (DDS) Citer votre procédé d'enseignement?

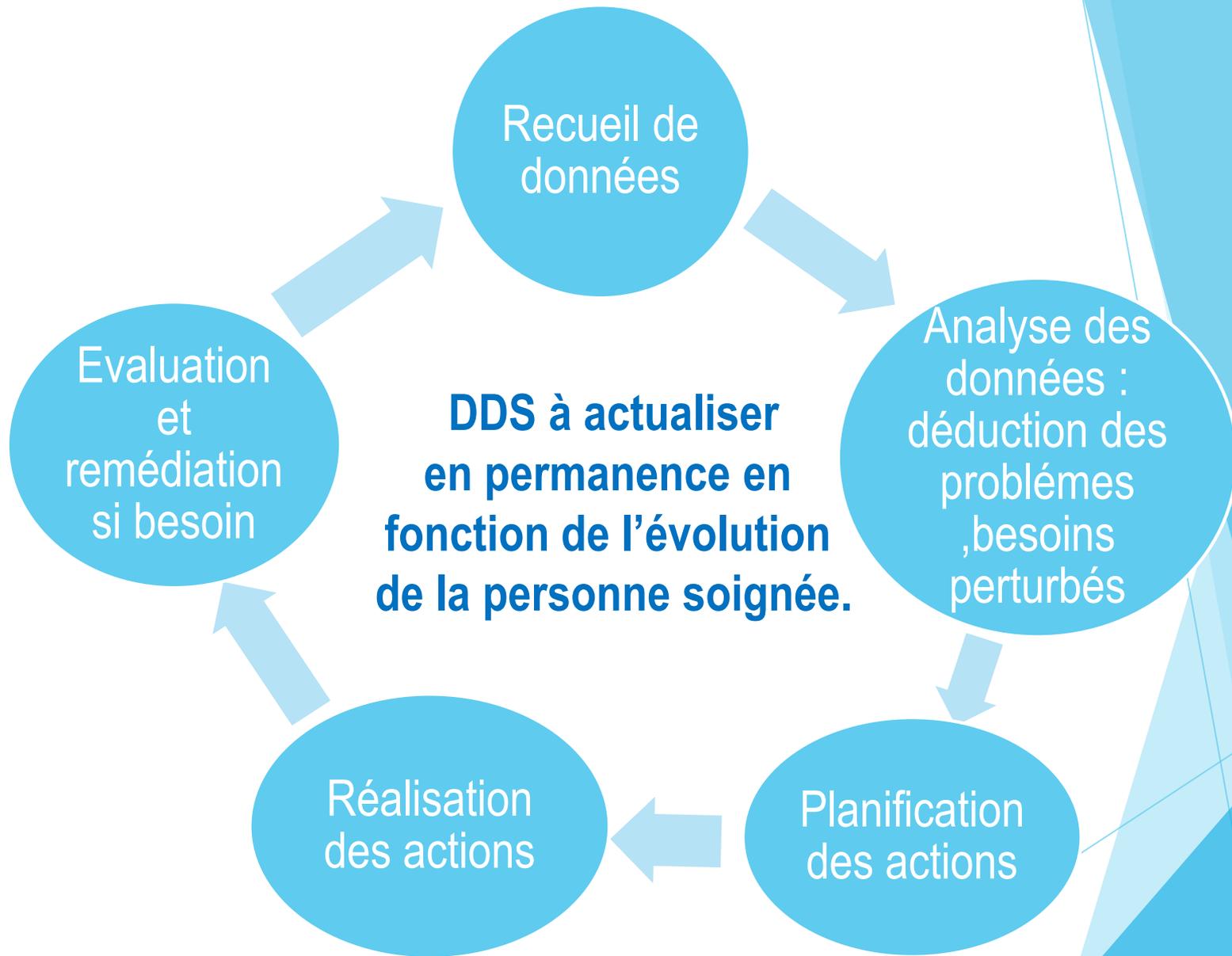
**Modalités :**  
par groupe de 5 profs (5 mn)  
Travail sur feuille paper board  
Exposer au groupe entier

# Démarche de soin : Définition

Méthodologie de résolution de problèmes , donc cela nécessite d'analyser la situation avant d'agir afin d'obtenir une prise en soin personnalisée et de qualité

# Démarche de soin : la législation

- ▶ La DDS s'inscrit dans le cadre du rôle propre de l'infirmière, elle est mise en œuvre à l'initiative et sous le responsabilité de l'infirmier.
- ▶ Elle identifie les besoins du patient, met en œuvre les actions appropriées et les évalue.
- ▶ L'Aide-Soignant (AS) y participe.



# Démarche de soin :

## Le temps de l'enseignement et l'évaluation

L'enseignement démarre en module 1 (analyse de situation ) pour être poursuivi au module 3 (démarche de soin)

Lors de la Mise en Situation Professionnelle du module 1, une démarche de soin est évaluée (3 préparées par l'élève) avec l'utilisation des documents professionnels du service de soin

**8 points sur 20**

Lors de la Mise en Situation Professionnelle du module 3, une démarche de soin est évaluée (3 préparées par l'élève) **après 15 mn de préparation** avec l'utilisation des documents professionnels du service de soin

**10 points sur 30**

# Démarche de soin : les difficultés à la réalisation

## Ressenties par tous les élèves

- Impression de faire un travail d'école  
(ne voit pas l'intérêt)

- Impression de devoir faire  
un travail laborieux

- Déploie le temps à y consacrer



## Constatées par les enseignants

- Non apprentissage du plan

- Pas d'implication pour recueillir  
les données

- Peu de recherche , travail  
personnel et non perçu comme  
moyen d'apprentissage

- Difficultés à personnaliser les  
actions AS par manque  
d'analyse

# La remédiation proposée dans certains IFAS

- ▶ Ouverture de l'ensemble des cours aux ASSP en cursus partiel
- ▶ Invitation aux cours sur la DDS et aux exercices d'application aux ASSP en cursus partiel
- ▶ Proposition de cours de soutien sur la DDS en dehors de l'enseignement des droits communs
- ▶ Mise en situation professionnelle formative pour les ASSP

# Actions réalisées par les IFAS au sein de certaines sections de Bac Pro ASSP

- ❑ Intervention par le biais de l'Accompagnement Personnalisé :
  - ❖ Présentation des modalités du concours
  - ❖ Accompagnement de constitution et de rédaction du dossier;
  - ❖ Préparation à l'entretien oral de sélection
- ❑ Présentation de la formation et du concours AS
- ❑ Parrainage d'un élève modulaire ASSP par un élève cursus droit commun
- ❑ Action de santé publique commune ASSP /AS
- ❑ TP de bionettoyage avec EAS / 2<sup>nd</sup> ASSP
- ❑ Bilan de retour de PFMP Terminale ASSP et EAS